

BP Responsable d'Entreprise Agricole

BREVET PROFESSIONNEL (NIVEAU 4)
RNCP 38093

Objectifs de la formation

Le brevet professionnel Responsable d'Entreprise Agricole vous donne des connaissances scientifiques et techniques relatives à l'observation de l'état de l'agroécosystème, des cultures et des capacités professionnelles comme la mise en place de cultures pérennes, la taille de la vigne et l'élevage.

Modalités pédagogiques

- Contrat d'alternance : formation en présentiel et en entreprise.

Modalités d'examens

- Dispositif UC (Unités Capitalisables)



Contenu du programme

MODULES GÉNÉRAUX ET PROFESSIONNELS



PRÉ-REQUIS

- ▶ Avoir moins de 30 ans par apprentissage
- ▶ Sans limite d'âge pour RQTH
- ▶ Avoir une entreprise d'accueil
- ▶ Être titulaire d'un diplôme niveau 3



INSCRIPTION

- ▶ Constitution d'un dossier administratif complet
- ▶ En fonction de la date de rentrée de la formation
- ▶ Signature d'un contrat d'apprentissage



FINANCEMENT

- ▶ Formation financée par un OPCO
- ▶ Rémunération en fonction de leur âge et du niveau de formations sur la base du SMIC
- ▶ Rémunération par l'entreprise d'accueil



DURÉE/HORAIRES

- ▶ Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h00 à 16h30
- ▶ 35 heures en Entreprise - Contrat de 2 ans
- ▶ Volumétrie en centre : 1190 heures



LIeux DE FORMATION

- ▶ Rivesaltes
- ▶ Prades (élevage)



Mme Cécile Zatar

Référente handicap CFA

Tél. 04 68 64 89 77



CONTACT

CFA agricole des Pyrénées-Orientales

1 avenue des Pyrénées - CS 10072

66600 Rivesaltes

Tél. 04 68 64 08 41

cfa.pyrenees-orientales@educagri.fr

agricampus66.fr

- Contexte et évolution de l'agriculture
- Organisation et gestion du travail
- Pilotage d'un système de production
- Juridique et fiscalité
- Gestion administrative, économique et financière
- Commercialisation
- Sciences du vivant
- Agroécologie
- Accompagnement au projet professionnel
- Négociation au projet collectif
- Machinisme
- Pesticides et alternatives
- Ateliers techniques : viticulture / horticulture / arboriculture / élevage

- Modules de spécialisation :
 - «Mettre en oeuvre une animation dans l'entreprise agricole»,
 - «Réaliser des opérations de productions de miel et/ou de gelée royale de l'atelier apicole»,
 - «Assurer la maintenance des matériels roulants et des équipements fixes mécanisées»,
 - «Réaliser les opérations de l'atelier de production de poules pondeuses»,
 - «Mettre en oeuvre la traction animale pour la réalisation de travaux agricoles»,
 - «Transformer la production viticole»,
 - «Transformer la production de fruits ou de légumes»,
 - «Transformer la production de plantes aromatiques, à parfum et médicinales».

- SST (Sauveteur Secouriste au Travail).

Poursuite d'études

- ▶ BTS agricole viticulture-oenologie, production horticole
- ▶ Certificat de Spécialisation dans divers domaines :
Vignes et vin, production agricole.

Entrée dans la vie professionnelle

- ▶ Agriculteur/trice
- ▶ Création ou reprise d'une exploitation ou d'une entreprise agricole
- ▶ Salarié(e) agricole



agri campus 66
cultivez votre avenir